L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN 7 DECEMBRE 1849

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 7 DECEMBRE.

CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITÉ.

[illegible] d'hier soir promettait d'être intéressante; elle ne l'a été qu'à demi. On pensait [illegible] rapport du comité des finances serait [illegible] par une demande de reconsidération [illegible] l'urgence de la taxe additionnelle [illegible] simplement discutée. Il n'en [illegible]. Le Conseil s'étant réuni et ayant [illegible] à l'ordre par le président, le secrétaire [illegible] donné lecture du message par lequel le [illegible] convoqué les membres. Ceux-ci ont été [illegible] de se rassembler pour délibérer sur les [illegible] par les adjudicataires des halles [illegible] et décider si elles seront acceptées [illegible].

Le Conseil renvoie, comme de coutume, [illegible] au comité des finances, [illegible] que les deux membres qui le [illegible] représentent, rappellent à leurs collègues qu'ils [illegible] leur démission à la suite de leur rapport. M. Fabre présente [illegible] résolutions tendant à prier le comité de [illegible] de ne pas résigner ses fonctions. M. Duncan prend la parole et déclare [illegible] collègue, M. Dupré, n'obéissent à [illegible] sentiment personnel; c'est donc avec [illegible] qu'ils acceptent tout avec le trésorier pour [illegible] au fonctionnement administratif.

La résolution de M. Fabre est mise aux [illegible] les cautions offertes en garantie [illegible] adjudicataires des halles sont envoyées au comité de finances.

M. Lanata présente une résolution en vertu [illegible] pour placer le capital des [illegible] en servir les [illegible].

M. D[illegible] combat cette proposition.

M. Lanata observe que le capital des terres a [illegible] à $[illegible]. Or, l'intérêt sur ce capital est de six pour cent seulement. Il est [illegible] y a pas d'avantages à le payer qu'à [illegible] le principal.

La proposition de M. Lanata est référée au [illegible] finances, et le Conseil s'ajourne.

NOUVELLES IMPORTANTES DU NICARAGUA.

UNE VILLE DES MOSQUITOS ATTAQUÉE PAR LES AMÉRICAINS.

Le brick *M[illegible]*, capitaine Read, est arrivé [illegible] New York, venant de [illegible] apporte du pays [illegible] Un des [illegible] a été attaquée [illegible] par les Américains qui [illegible] Le roi des Mosquitos [illegible] d'Angleterre, on [illegible] adresser au cabinet de la [illegible].

[illegible] des détails que nous [illegible] le 23 du mois dernier le brick américain *M. C. Draper* se trouvait sur la barre du port de [illegible] au Nord du San Juan. Le [illegible] occasionné par [illegible] la barre. Le [illegible]

[illegible]

Voici [illegible] Quarinwa [illegible] anglais, M. [illegible] de Nicaragua, [illegible] assisté à la [illegible] Draper [illegible] avait perdu [illegible] un district de [illegible] complètement américain.

[illegible] anglo-américaine. On se [illegible] des nouvelles très vives et le cabinet [illegible] compromettre par la perte de Quarinwa [illegible] d'un terrain de légitime défense.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—L'ouverture de la [illegible] qu'a fait construire M. Placide, [illegible] Gravier, aura lieu demain soir. Le Théâtre des Variétés est un édifice charmant, une [illegible] bonbonnière [illegible] la société fashionable d'outre-Canal et même [illegible] nombre de nos dames créoles. M. Placide [illegible] expérience pompe; il n'a engagé que des [illegible] de premier ordre. Le programme pour [illegible] soirée d'ouverture est composé avec [illegible] goût qui décèlent le talent et [illegible] l'expérience du directeur des Variétés.

GALVESTON.—Les journaux de Galveston nous [illegible] que les chaudières du steamer à haute pression *Jerry Smith*, faisant les voyages entre Lavaca, Matagorda, ont fait explosion ces jours derniers. L'ingénieur, M. John Kinnel, a été blessé si grièvement qu'on désespérait de ses jours.

COMMISSAIRE DES ÎLES HAWAI.—Le *National Intelligencer* nous apprend que M. James [illegible] Jarvis a été présenté il y a quelques jours au secrétaire d'État et qu'il a remis à celui-ci les lettres qui l'accréditent auprès du gouvernement des États-Unis comme commissaire de Sa Majesté le roi des îles Hawaï.

ARRIVÉE DU STEAMER ANGLAIS.—Le steamer *Thames*, de la malle anglaise, a jeté l'ancre [illegible] dans la baie de Mobile, venant [illegible] par les Bermudes et la Havane. [illegible] partie du chargement du Thames se [illegible] de boîtes d'argent [illegible] de Tampico. Parmi les passagers du steamer, se trouvaient MM. Montgomery, [illegible], Stroud et McCann, de la Nouvelle-Orléans.

Les journaux de Nassau et de la Havane, apportés par le Thames, ne renferment rien d'intéressant.

La quarantaine établie à la Havane n'est pas aussi rigoureuse; le Thames a été admis [illegible] à la libre pratique.

LA MALLE DU SUD.—On sait que d'après de nouvelles mesures prises dernièrement la route suivie par la malle a été abrégée d'une manière notable. Nous apprenons avec plaisir que le directeur général des postes à Washington maintiendra le service sur le même pied pendant tout l'hiver.

LES MINEURS DE LA CALIFORNIE.—Dans un rapport officiel sur l'état de la Californie adressé au département de la guerre, le général Riley estime à dix mille le nombre des personnes qui exploitent en ce moment les gisements aurifères de cette riche province. Il y a en outre un grand nombre d'individus qui exercent différentes industries très lucratives aux *placeres*. Ce rapport sera sans doute transmis au Congrès par le président lorsqu'il présentera son message.

BULLETIN MARITIME.—Le brick de guerre *Washington*, commandant Richard Wainwright, est arrivé à Norfolk, le 27 du mois dernier.

Le navire de guerre *Saratoga* entrait dans le port en même temps, et pendant que le *Supply* appareillait. Le steamer de guerre *Legare*, est arrivé quelques jours auparavant.

Une Cour Martiale s'est réunie sur le vaisseau de ligne *Pennsylvania* pour juger quatre matelots accusés d'avoir assailli un officier de la corvette *Germantown*.

NOUVELLES D'EUROPE.—Un sommaire des nouvelles européennes apportées par le vapeur *Canada*, a été transmis à Baltimore. Nous y voyons que le différend entre la France et le Maroc s'envenime. Le vent est décidément à la guerre entre ces deux pays. Le consul français à Mogadore a été traité avec ignominie et il a dû se réfugier à bord d'une frégate envoyée à son secours. On croit que cette nouvelle affaire se terminera comme la première, par le bombardement de Tanger et de Mogadore.

Le discours d'adieu de Kossuth à ses compatriotes, écrit à Casoba, a été publié et répandu dans toute la Hongrie. Kossuth, dans ce discours, parle de Georgey dans les termes suivants: —"L'ingrat que tu as comblé de tes faveurs s'est levé contre toi, traître à sa mère, et t'a ruiné. Tu as été trahi, tu as été vendu, ô mon pays; la sentence qui te condamne à la mort a été prononcée, patrie bien aimée, par celui dont je n'aurais pas osé suspecter la vertu et l'affection. Oui, dans l'ardeur de mes plus audacieuses conceptions, j'aurais aussi bien douté de l'existence de Dieu que du dévoûment de cet homme; je n'aurais jamais cru qu'il put devenir traître. Tu as été trahi par celui entre les mains de qui je venais de déposer le pouvoir, et qui avait juré qu'il te défendrait jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il a trahi le sang de son cœur; il a trahi sa mère, il a été séduit par l'appât de l'or. Le lucre lui a fait oublier son pays, et Dieu qu'il avait abandonné par ses aïeux d'enfer, l'a délaissé à son tour.

"Magyars, mes compagnons chéris, ne me blamez pas d'avoir jeté les yeux sur cet homme et de lui avoir cédé ma place; c'était nécessaire, car le peuple lui avait donné sa confiance. L'armée l'aimait et il avait acquis un pouvoir dont j'eusse été fier moi-même; et cependant cet homme a trahi la confiance de la nature et a repoussé par la haine à l'affection dont l'armée était animée pour lui. Maudissez-le, ô Magyars! maudissez les mamelles qui ne se sont pas taries au moment de l'allaiter!"

OR CALIFORNIEN.—Les courtiers et agens de change ont acheté hier une grande quantité de poudre d'or. La plupart des passagers de l'*Alabama* arrivaient directement de la Californie et avaient tous au fond de leurs valises de voyage une certaine quantité du précieux minerai. Ils se sont empressés de l'échanger contre des pièces monnayées. C'était un curieux spectacle que de voir ces hommes venus de si loin et accourus de la façon la plus bizarre verser sur les comptoirs de la rue du Camp, leur étincelant trésor et les *brokers* peser soigneusement la poudre sur laquelle ils réaliseront sans doute de gros bénéfices.

Les arrivages de la Californie jettent tant d'or sur notre place que la Monnaie est activement occupée du matin au soir.

Chronique Locale.

COUR DE DISTRICT.—Jean Martin a comparu hier devant cette Cour sous accusation de vol et a été acquitté.

—Mathias Fernandez qui tient un café à l'encoignure des rues Bayou et Remparts, a été arrêté hier [illegible] d'avoir volé un boucaut de sucre marqué C. G. No 52. En attendant l'examen de [illegible] cautionnement de $1,500.

—Le recorder Baldwin a envoyé hier devant la Cour de District, A. S. Barton, accusé d'avoir [illegible] à bord du steamer Ohio.

—Volt.—[illegible] a comparu hier devant le recorder Baldwin sous accusation d'avoir volé une [illegible] appartenant à M. Grandchamp.

ACCUSATION DE VOL.—Un affidavit a été fait hier [illegible] Fritz, accusé par George Bayer d'avoir volé une malle et $27 en argent. Il paraît [illegible] avoir été mise en garde à l'accusé [illegible] l'argent. L'affaire sera examinée de nouveau.

—Thomas McCarty a été arrêté hier dans la 1re Municipalité, sous accusation de vagabondage et de [illegible]

[illegible]

—Vol.—Une somme de $500 a été volée mardi soir à [illegible] passager arrivant par l'Alabama. [illegible]

—John Campbell, accusé d'avoir volé une montre [illegible] devant le recorder Genois et a été déchargé de la plainte.

CONTREBANDE.—D. Windrop, Chs. Carr, G. Deer et P. Michel, accusés d'avoir passé quatre barillets de whiskey en contrebande, ont comparu hier [illegible] des États-Unis, et ont été [illegible]

Communiqué.

Halle Trême—Rue d'Orléans.

Nous avons vu avec plaisir, ces jours derniers, la Halle Trême se garnir de plus en plus de tous les objets nécessaires à la vie; le poisson et le gibier s'y sont trouvés en aussi grande variété qu'à la vieille Halle.

[illegible]

D'un autre côté, la rue d'Orléans, nous devons le dire, est d'une saleté vraiment dégoûtante, surtout des deux côtés de la halle. La population en [illegible] avec raison. A qui la faute? [illegible]

LETTRES AU REDACTEUR.

TRAVERSÉE DES FLORIDES.

1re LETTRE.

L'idée de traverser les Florides, quelque soit le moyen appliqué, est déjà fort ancienne et les raisons qui sont assez généralement connues pour que nous n'ayons pas besoin de les spécifier de nouveau. Il suffira de rappeler les principes, ce sont les *Keys* de la côte et les bancs de Bahama, et dangereux à traverser. De plus, à un des débouquements de ces parages, le vent qui est favorable d'un côté peut se trouver contraire de l'autre côté dans le cas où le navire doit s'élever au Nord après avoir passé au Sud. Ceci est vrai surtout pour les ports de l'Union, et parmi ceux-là Charleston, Philadelphie, New-York et Boston ont des relations si intimes, si fréquentes avec notre commerce qu'il ne faut pas douter de leur concours à l'œuvre dont nous nous occupons. N'a-t-on pas vu des navires, partis avec une bonne brise de la Balise, mettre 10, 12 et même 15 jours pour s'élever sur la côte orientale des Florides à une latitude égale à celle de la Nouvelle Orléans? Si ces bâtiments avaient pu franchir l'isthme, ils eussent atteint le même point 10 à 12 heures après avoir touché la côte orientale. Or le commerce, surtout celui de la Nouvelle-Orléans, n'a-t-il pas un intérêt immense à recevoir ses marchandises le plus tôt possible? Qui dont ignore ce que peut faire douze heures d'avance sur notre place? A plus forte raison 24 heures, deux jours et souvent plus. Le raccourcissement du trajet est donc déjà un avantage précieux.

Une autre cause, bien connue de nos négociants, milite encore en faveur du projet. Je veux parler des pertes maritimes. Je sais fort bien que les assurances couvrent jusqu'à un certain point la perte matérielle du navire et de la marchandise. Mais dans le commerce l'argent qui ne rapporte point est un argent mal placé. Or l'assurance qui vous rembourse votre marchandise, même avec intérêt de votre argent, suppose-t-elle un instant, peut-elle, doit-elle vous couvrir de la perte d'un bénéfice attendu? Évidemment non. Et bien! n'arrive-t-il pas souvent que la marchandise est rare sur le marché et que par conséquent le négociant, s'il reçoit à temps ses arrivages, a droit de compter sur de fort beaux bénéfices? Sa marchandise périt, l'assurance paie, des concurrents approvisionnent le marché, qu'est devenu le bénéfice? N'est-il pas vrai de dire que le négociant a perdu? Sa saison de ventes peut être manquée par suite d'un seul sinistre. Et remarquez-le, la saison des arrivages utiles est aussi le moment de ces terribles coups de N. E. qui rendent les débouquements si périlleux.

A ces considérations d'un intérêt si local et si général à la fois, viennent s'en joindre d'autres plus particulières, et l'une des plus sérieuses est évidemment celle de la rareté toujours croissante des bons bois de construction. La gangrène blanche détruit constamment sur pied bon nombre de courbes et les chênes verts employables sont de jour en jour plus rares. L'un de nos principaux chantiers est précisément le pays des Florides; là se trouvent, coupés de prairies et de bois de marais, ces bouquets de chênes si recherchés par la marine; ces taillis, pour sont parcourus chaque année par des troupes de bûcherons venus du Nord au printemps; et tous les hommes compétents s'accordent à dire que l'intérieur renferme de précieuses ressources.

Or, voyez-vous l'avantage de cette voie navigable ou ferrée, qui, traversant la presqu'île, pénétrerait jusqu'au cœur de ces bois inexploitables? Quelles sommes de recettes, n'en retirerait pas la compagnie qui exécuterait ce travail? Bois de toute nature, goudron, miel, gibier et drainent augmenter ses recettes et nos navires traversant les Florides béniraient les hommes dont l'intelligente audace leur éviterait les dangers de la route et les rapprocheraient du but.

Faut-il maintenant vous énumérer les avantages secondaires, tels que diminution de l'assurance, des approvisionnements d'équipage, de salaires? et l'augmentation du nombre de voyages? et la réduction probable du fret par la concurrence?

Quant aux obstacles, ils sont faciles à vaincre et je chercherai à vous le prouver dans ma prochaine lettre. Mon plan est de traiter la question sommairement sous ses trois aspects, savoir: création ou du moins amélioration d'un port à chaque extrémité de la voie; construction d'un canal, ou d'un rail-way; avantages ou inconvénients de chacun d'eux.

Le tout n'est qu'une affaire d'argent, mais dépend, sous le rapport de l'économie, des forces de la compagnie et principalement du choix de ses agens, surtout pour l'exploration et le tracé de la voie navigable ou ferrée.

J. JACKSON.

☞ Nous rappelons à nos lecteurs que c'est dimanche prochain, 9 du courant, que se fera la bénédiction de la chapelle de l'asile des orphelines, sur la rue du Camp. Les cérémonies commenceront à 9 heures et demie précises. Bien qu'un certain nombre de bancs aient été loués lundi dernier, il en a été réservé plusieurs pour ceux qui désireraient assister aux exercices. Pendant la messe, il se fera une quête pour les orphelines: nous aimons à croire que notre population créole continuera généreusement la belle et bonne œuvre dans l'accomplissement de laquelle elle s'est si noblement jetée en avant.

NEW-YORK.—Les démocrates de New-York se proposent de donner prochainement un grand banquet en honneur du général Cass. Celui-ci y assistera.

NOMINATION.—On assure que M. Nevitt Steele du Maryland, a été nommé chargé d'affaires près la république de Venezuela.

AMERICA.—Ce steamer est parti de New-York pour Liverpool, le 28 novembre, avec soixante-quinze passagers, parmi lesquels se trouvait M. J. L. Hodge, de Philadelphie, nommé au consulat de Marseilles.

MILLARD FILLMORE.—Le vice-président des États-Unis, qui s'était absenté de Washington depuis quelques semaines, y est retourné dernièrement pour assister à l'ouverture du Congrès.

LES NOUVEAUX MINISTRES.

Nous lisons dans le *Journal des Débats*:

En annonçant une politique nouvelle et une politique d'action, M. Louis Bonaparte a voulu être conséquent avec son programme en choisissant pour ministres des hommes jeunes et nouveaux, c'est-à-dire nécessairement encore peu connus pour la plupart dans la politique; aussi croyons-nous indispensable de donner quelques détails biographiques sur les membres de ce nouveau cabinet.

Le ministre de la guerre, général de division d'Hautpoul, député de l'Aude, est le doyen d'âge de ses collègues: il a soixante ans. C'est lui qui doit être le vice-président du ministère; le président réel est M. Louis Bonaparte. Nous avons publié récemment un état exact des services militaires du général d'Hautpoul; nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

Le ministre de la marine, le contre-amiral Romain Desfossés, député du Finistère, a cinquante ans environ. S'il est encore peu connu du public, en revanche il jouit dans son arme de l'estime générale et d'une grande réputation de talent. Il est longtemps resté dans les grades inférieurs, bien que cependant il s'il soit fait distinguer par son zèle et son mérite. En 1830, il était déjà lieutenant de vaisseau, et il a servi en cette qualité sur le vaisseau *la Duquesne* lors de l'expédition d'Alger. Sa fortune militaire ne date que de 1839 seulement, de l'expédition du Mexique, qu'il a faite en qualité de second de M. le prince de Joinville sur la corvette la *Créole*. Depuis lors, il a commandé la corvette à batterie la *Cornaline* dans les mers du Levant. Capitaine de vaisseau en 1841, il a commandé la station de l'île Bourbon et de Madagascar pendant les années 1844, 1845, 1846. C'est lui qui était à la tête de la division française au combat de Tamatave. Contre-amiral en 1847, il a depuis exercé les fonctions de major général de la marine à Brest.

Le ministre des finances, M. Achille Fould, député de la Seine, né en 1799, est connu du public. Il a fait partie de l'ancienne Chambre des Députés, où il siégeait sur les bancs de la majorité. Il a été député de la Seine à l'Assemblée Constituante.

M. Dumas, ministre du commerce, est le célèbre chimiste, membre de l'Académie des Sciences, doyen de la Faculté des Sciences, professeur à la Sorbonne, professeur de chimie organique à l'École de Médecine. Il a porté à la tribune de la Chambre des Députés comme commissaire du gouvernement pour le projet relatif à la refonte des monnaies. Il est représentant du département du Nord.

Le ministre des travaux publics, M. Bineau, député de Maine-et-Loire, est né en 1805. Il est ingénieur en chef des mines, ancien inspecteur général du matériel d'exploitation des chemins de fer. Il a fait partie de l'ancienne Chambre des Députés où il votait avec l'opposition.

Le ministre de l'intérieur, M. Ferdinand Barrot, député de l'Algérie à l'Assemblée Constituante, et député de la Seine à l'Assemblée Législative, est le plus jeune des frères de M. Odilon Barrot; il est né en 1806. En 1830 il a été nommé substitut du procureur du Roi près le tribunal de la Seine, place qu'il occupa jusqu'en 1836, où il donna sa démission. En 1839, il mit entre du 12 mai le nomma avocat du Trésor, fonction qu'il a exercée jusqu'à la révolution de Février. C'est lui qui défendit en 1836 le colonel Vaudrey dans le procès qui suivit l'échauffourée de Strasbourg, en 1840, il était avec MM. Berryer et Marie, devant la Cour des Pairs, défenseur de M. Louis Bonaparte, après l'affaire de Boulogne. Envoyé à la Chambre des députés par le collège de Loches aux élections de 1842 et de 1846, il votait avec l'Opposition. Quelque temps après l'élection du 10 décembre, il a été nommé secrétaire de la présidence, et il occupait encore cette place lorsque le choix de M. Louis Bonaparte l'a appelé au ministère de l'intérieur.

Le ministre de la justice, M. Rouher, député du Puy de Dôme à l'Assemblée Constituante et à la Législative, est né en 1813. C'est un avocat du barreau de Riom, où il s'est fait surtout connaître en plaidant dans plusieurs procès de presse. Il a été membre assez actif de l'Assemblée Constituante, où il a été nommé rapporteur dans une foule de projets de loi relatifs à des matières judiciaires.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Esquirou de Parieu, député du Cantal à l'Assemblée Constituante et à la Législative, est né à Aurillac, le 13 avril 1815. Il est depuis 1841 avocat près la Cour d'appel de Riom. Membre de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Clermont-Ferrand, il a publié d'assez nombreux articles dans la *Revue de Législation* publiée par M. Wolowski. Il a encore écrit plusieurs notices sur l'agriculture du département du Cantal. A l'Assemblée Constituante, il a fait sur la réforme hypothécaire un rapport qui a été remarqué. Il y a rarement pris la parole, mais toutes les fois qu'il a parlé, c'a été avec un certain bonheur. On n'a surtout pas oublié le discours qu'il a prononcé en faveur de l'amendement par lequel M. Grevy proposait de ne mettre à la tête du pouvoir exécutif qu'un président du conseil toujours révocable par l'Assemblée Législative.

FEUILLETON.

UNE AVENTURE

Du Capitaine Ferguson.

HISTORIQUE.

Pendant l'impitoyable guerre que les États-Unis firent, tout récemment encore, aux Indiens du Texas, un grand nombre de volontaires, chasseurs infatigables et avides d'aventures, se joignirent à l'expédition. Un d'eux, le capitaine Ferguson du Kentucky, se fit un grand renom dans ces terribles chasses aux Indiens et devint ce que les Anglais et les Américains appellent un *caractère*. L'épisode suivant pourra donner une idée de cet homme, en même temps que de la guerre impitoyable que la civilisation et l'état sauvage se livrent encore dans le Nouveau-Monde.

Une petite bande de volontaires, parmi lesquels se trouvait le capitaine Ferguson, en explorant certaines parties du Texas durant quelques jours, s'étaient engagés fortement dans l'intérieur des terres sans rencontrer une seule piste d'Indiens. Fatigués de cette course pacifique, ils résolurent de se séparer et de chercher fortune, chacun de son côté, suivant sa fantaisie, avant de rentrer dans le camp.

Le lendemain donc, le capitaine Ferguson, monté sur un excellent cheval, quitta ses compagnons et se dirigea, à travers une vaste prairie, vers un groupe de collines, encadrées dans les bois touffus qui bornaient l'horizon. En arrivant au pied d'une de ces collines dont l'escarpement était à pic, le capitaine aperçut une troupe de chevaux sauvages qui s'avançait lentement vers lui. Tout à coup, les chevaux s'élancèrent ensemble au galop. Cette manœuvre subite parut suspecte au capitaine, qui, supposant que les chevaux pouvaient être poursuivis par des Indiens cachés derrière le pli d'une colline, piqua des deux sans plus songer à la splendeur du paysage.

Mais les chevaux gagnaient du terrain, et déjà il entendait le bruit de leurs pas frappant sur le sol une cadence sourde mais d'un saisissant ensemble. Le capitaine tourna la tête et vit distinctement, aux flancs de chaque cheval, un Indien horizontalement suspendu par un bras et une jambe. Ce stratagème, fréquemment mis en usage par les Indiens, lui était connu depuis longtemps. Heureusement il avait encore une avance assez considérable sur cette inquiétante cavalerie, et de plus, il montait un cheval qui dévorait l'espace. Tout espoir de salut n'était donc pas perdu.

Devinant, à la soudaine rapidité de sa fuite, qu'ils étaient découverts, les Indiens grimpèrent lestement sur leurs chevaux, et poursuivirent notre homme avec une ardeur nouvelle, en poussant leur terrible cri de guerre.

En regardant par-dessus son épaule, Ferguson observa que ses ennemis se développaient dans la prairie avec l'intention évidente de lui barrer le passage et de le cerner au pied des collines dont les contours abrupts étaient infranchissables. Il comprit que sa seule chance favorable était d'arriver le premier au cordon formé par la chaîne des monticules, et de gagner, par cette issue, l'intérieur du bois, où les Indiens n'oseraient le suivre, dans la crainte de rencontrer les postes avancés des troupes américaines.

Ce fut une terrible course, car les Indiens comprenaient de leur côté que si le capitaine atteignait ce but avant eux, il était sauvé.

Ferguson ne regarda plus une seule fois en arrière, et, les yeux ardemment fixés sur le but encore éloigné, il se pencha sur les arçons de la selle et enfonça furieusement les éperons dans le ventre de son cheval.

Les cris des Indiens devenaient de plus en plus distincts, lorsque le cheval du capitaine s'abattit, mais, se relevant aussitôt, et poussant un hennissement prolongé, comme s'il eût eu l'instinct du péril qui menaçait son cavalier, il fit un bond prodigieux et franchit la distance qui le séparait du bois, avec la rapidité d'une flèche.

Ainsi que l'avait prévu Ferguson, les Indiens, n'osant s'aventurer dans le bois, s'arrêtèrent brusquement. Bien qu'il fût, comparativement, hors de danger, Ferguson, ne jugeant pas néanmoins le voisinage parfaitement sûr, fit encore cinq ou six milles sans s'arrêter. Lorsqu'enfin il crut pouvoir, sans danger, faire une halte d'un soir, son cheval avait grand besoin, le jour était à son déclin. Il chercha vainement à s'orienter; mais il n'était pas homme à s'inquiéter pour si peu, et il se décida bravement à passer la nuit à la belle étoile, en remettant au lendemain la sérieuse affaire de retrouver son chemin. Un petit ruisseau bordé d'arbres et de hautes herbes coulait à quelques pas de là: que pouvait souhaiter de mieux Ferguson? Aussi ne se donna-t-il pas la peine de chercher un autre gîte, et, après avoir débridé son fidèle cheval, il jeta sa couverture sur l'herbe et s'y étendit avec une voluptueuse philosophie.

Dès la pointe du jour, il se remit en route et suivit le cours du ruisseau, dans l'espoir de rencontrer quelque indication qui lui permît de retrouver son chemin. A peine avait-il fait trois ou quatre milles, qu'il trouva, étendu sans mouvement, le corps d'un de ses compagnons de la veille. Le malheureux avait été scalpé. La première pensée de Ferguson fut que tous ses amis avaient été surpris de même et massacrés isolément par les Indiens. De nombreux pas de chevaux ferrés et non ferrés indiquaient en effet le récent passage d'une bande d'Indiens et de quelques blancs. Il suivit ces traces lentement et avec précaution, sans faire de nouvelles rencontres; mais, vers le milieu du jour, étant monté sur une petite éminence, il vit dans la plaine, à un mille environ de distance, un nombreux campement d'Indiens.

Au même instant, les Indiens aperçurent aussi le capitaine et sautèrent à cheval. Maudissant son imprudence, Ferguson tourna bride et commença de rebrousser chemin; mais de ce côté, ainsi que du côté de la plaine, la retraite était coupée, et force lui fut de se porter en avant, c'est-à-dire vers la lisière du bois. En arrivant aux derniers arbres, il vit dans la plaine qu'il avait à traverser un tourbillon d'épaisse fumée qui s'étendait, à droite et à gauche, jusqu'à perte de vue. Il reconnut avec horreur que c'était un feu de prairie. Que faire? Retourner sur ses pas? c'était la mort. Marcher en avant? c'était la mort. Obliquer à droite ou à gauche? la mort, la mort de tous côtés.

Dans ce moment suprême, Ferguson ne perdit pas la tête, et, de même que l'homme qui se noie se cramponne désespérément au moindre point d'appui, le capitaine se cramponna de tout son courage et de toute la force d'une volonté de fer à une idée folle qui lui traversa l'esprit. Il continua sa route et s'avança dans la direction du feu. En approchant de la noire avant-garde de fumée derrière laquelle la flamme s'allongeait comme un monstrueux serpent à mille têtes, Ferguson arrêta son cheval et mit pied à terre. Déchirer sa couverture en larges bandes, attacher une de ces bandes autour des yeux de son cheval, et une autre de manière à envelopper la bouche et les naseaux de l'animal, puis, se couvrir le visage à l'aide du même procédé, tout cela fut pour le capitaine Ferguson l'affaire d'une minute; minute précieuse, car les Indiens approchaient en poussant des cris de triomphe. Lorsque ces préparatifs furent terminés, Ferguson se remit en selle, et, faisant tourner son cheval dans la direction du feu, il lui planta ses éperons dans les flancs avec l'énergie du désespoir. La noble bête s'élança ventre à terre en avant. La flamme enveloppa bientôt le capitaine; mais le danger a fait de son bras un instrument de fer; il soutient son cheval, il le pousse, il le précipite à travers les flammes. Quelques bonds encore, et la torture est finie.

L'air frais les baigne enfin. Ferguson arrache son masque, arrache les bandes qui couvrent la tête de son cheval et se jette à terre. Il est sauvé! Il a accompli un exploit sans pareil! Mais il entend, malgré le pétillement et le roulement prolongé des flammes qui se retirent, les cris de triomphe de ses ennemis, qui croient l'avoir précipité dans cet océan de feu. Il fait un effort pour répondre aux Indiens par un cri de défi, mais sa voix expire sur ses lèvres.

A demi suffoqués, l'homme et le cheval n'ont plus la force de faire un pas dans cette plaine noircie, et cependant Ferguson sent qu'ils vont mourir tous deux s'ils n'ont pas d'eau. Il rassemble alors le peu d'énergie qui lui reste et s'avance au hasard, en conduisant son cheval par la bride. Tout le poil du pauvre animal avait été brûlé, et sa peau, en quelque sorte carbonisée, se détachait en quelques endroits au moindre contact.

Aiguillonné par une soif dévorante, il se traîna ainsi jusqu'à l'extrémité de la plaine, mais là il aperçut une bande de loups qui s'avançaient en poussant d'affreux hurlements. Ce nouveau danger ranima le cavalier et sa monture. Un ruisseau coulait au bas d'une pente rapide. Le cheval s'y précipita. Ferguson s'y plongea délicieusement lui-même dans ce bain de vie. Ses sens y reprirent toute leur activité. Il se rappela que les loups de ces immenses prairies du désert ont l'habitude de se réunir en groupes dans les environs d'une prairie en feu, pour y donner la chasse aux êtres vivants qui s'échappent, à demi aveugles et mourants, des terribles étreintes de l'incendie. Ferguson examina son cheval. Ranimé aussi par la fraîcheur de l'eau, la pauvre bête poussa un hennissement plaintif et prolongé en entendant les hurlements des loups qui se rapprochaient sans cesse. Plus que par ce hennissement qu'il n'avait jamais été par aucun cri humain, Ferguson caressa la tête de son cheval, et, voyant avec bonheur que ses forces semblaient être revenues, il s'élança sur son dos et précipita son fidèle compagnon dans l'espace, tandis que les loups s'élançaient à leur poursuite à travers le ruisseau. Quelques pas à peine le séparaient de l'horrible bande, dont les rauques hurlements lui semblaient plus terribles cent fois que le sifflement des balles dans un combat. Ferguson sentit un frisson qui glaça tous ses membres. Si mon cheval tombait! pensa-t-il. Cette pensée aiguisa son attention, qui s'absorba toute entière dans les mouvements du cheval. Grâce à cette vigilance et à l'activité fébrile qu'il imprimait à sa monture, les loups perdaient incessamment du terrain, car il n'y a pas de comparaison entre la vitesse possible d'un bon cheval et celle d'un loup des prairies.

Mais à mesure que la distance grandissait entre lui et l'effrayant cortège, le noble animal dépensait ses dernières forces. Bientôt sa respiration devint plus courte et sa tête fléchit. Il fait cependant un suprême effort, car il n'a plus que quelques pas à franchir pour gagner la forêt, et, avec l'instinct commun à tous les animaux des prairies, il se sent vaguement en sûreté à l'approche d'un terrain couvert d'arbres.

Enfin, la forêt est atteinte. Ferguson pousse un joyeux cri de délivrance, car il pourra se réfugier sur un arbre. Ferguson se hâte d'exécuter cette ascension, après avoir attaché la bride de son cheval à une branche inférieure. Puis il charge ses pistolets et sa carabine, dans le faible espoir de défendre la pauvre bête et les loups tentent une nouvelle attaque.

Ferguson monte à une branche plus élevée pour voir s'ils approchent, et presque au même instant il voit venir la troupe féroce, renforcée d'un grand nombre de loups blancs. Il connaît la férocité sans pareille de ces monstres aux yeux rouges, et il comprend que c'en est fait de son fidèle cheval. Ils accourent, en effet, et fuent sur leur déchirante victime. Ferguson fait feu au milieu de la bande; mais en un instant l'animal est déchiré. La bride seule reste attachée à la branche qui la retient.

Cependant, les loups, la gueule ouverte et les dents convulsivement aiguisées par un grincement horrible, restent en rond au pied de l'arbre, car le cheval n'a fourni qu'une seule bouchée à chacun d'eux. Au moindre mouvement que fait le capitaine, ils sautent vers lui comme pour le saisir avant qu'il ne soit tombé à terre. Ferguson éprouva une sorte de jouissance fiévreuse à en tuer un grand nombre à coups de carabine. Mais la nuit approchait, et peu à peu, le capitaine, épuisé de lassitude, incapable même de recharger ses armes, fut pris d'un épouvantable vertige. Il fut obligé de fermer un instant les yeux pour ne pas se précipiter en bas de sa verte forteresse.

Des mugissements retentirent alors dans la prairie voisine. A ce bruit, les loups dressent leurs oreilles, puis s'élancent tous ensemble à la poursuite de cette autre proie. Au bout de quelques instants, Ferguson rouvre les yeux et aperçoit dans la plaine, à une faible distance du bois, un énorme *buffalo* entouré par une troupe d'innombrables loups qui le lacèrent en détail, malgré ses coups redoutables et ses bonds furieux.

Le capitaine, profitant de cette heureuse diversion, se laissa glisser au bas de son arbre, se hâta d'allumer des branches sèches, et au bout de quelques minutes, il parvint à construire tout autour de lui un rempart de feu.

Alors, se sentant en sûreté, il fit rôtir un des loups qu'il avait tués et en mangea un morceau, malgré la vive répugnance que lui inspirait cette chair immonde. Après ce triste repas, se sentant assez fort, il fit sa provision de bois pour la nuit.

Une heure après environ, les loups revinrent à la charge; mais la sécurité de Ferguson était si grande, grâce à ses flamboyantes fortifications, qu'en dépit des hurlements qu'ils poussèrent sans relâche, il dormit d'un profond sommeil jusqu'au lendemain matin.

A son réveil, les loups étaient partis à la poursuite sans doute de quelque autre proie plus facile et plus abondante, et le capitaine put se remettre en route, à pied, et n'emportant de son bagage que ses pistolets, son coutelas et sa carabine.

Au bout d'une semaine de fatigues et de privations inouïes, il parvint à rentrer sain et sauf dans le camp américain; mais il n'entendit jamais parler de ses compagnons de voyage, qui, probablement, avaient été massacrés par les Indiens ou avaient été dévorés par les loups.

Quant à lui, il fit une maladie qui le retint pendant plusieurs semaines à Corpus-Christi. Enfin, le délire cessa avec la fièvre. Quand il se releva convalescent et se regarda curieusement dans une glace, il recula comme s'il ne se reconnaissait plus lui-même. Sa barbe était restée noire, mais ses cheveux avaient blanchi.

A. DE G.

CHANGE SUR PARIS—Traites à soixante jours de vue, en somme à la convenance des acheteurs, et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7 déc

VIN DE BERGASSE—En magasin et sous les clés de la Douane, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille-Levée. 7 déc

COGNAC—167 demi, quart et huitième de pipes des marques suivantes, Castillon 1825, Godard, Dussaut Jr, Alex. Seignette, Alf. Morton, Napoléon & A. Maurel, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille-Levée. 7 déc

CORNICHONS ASSORTIS—250 caisses cornichons français comprenant capres, anchois, olives, à vendre par J. A. BERCIER & Co, 54, Vieille-Levée. 7 déc

BOUTEILLES A VINS—900 paniers de bouteilles en déchargement et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7 déc

TÉRÉBENTHINE—100 barils en déchargement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

JEUDI SOIR, 6 DECEMBRE 1849.

La demande est toujours très active et 9,000 balles ont été vendues aujourd'hui à des prix très pleins. Middling à good middling, 10⅝ @ 10¾ cts la liv.

600 boucauts de sucre ont été vendus aux anciens prix—Environ 1,000 barils mélasse ont changé de mains à 20½ cts le gallon.

Le marché à la farine est plat et les prix sont à la baisse. Les ventes de maïs sont limitées.

Les provisions sont peu demandées, sans aucun changement dans les prix.

Le whiskey vaut 23½ @ 24 cts le gallon.

Le change n'a pas varié.

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Middlesex, Snow, pr Boston.
Barque Mary Florance, Trail, pr New-York.
" H Wolfe, Forbes, pr New-York.
" Southerner, Hooper, pr Baltimore.
" Sultan, Wilcox, pr Philadelphie.
Goelette Marmion, West, pr la Havane.

—ARRIVÉS.—

Steamship Galveston, Crane, de Galveston.

—STEAMERS.—

Gipsey, Ure, de Baton Rouge.
Jim Gilmer, McKinney, de Lafourche.
E D White, Brady, de Bayou.
Grey Eagle, Muggah, des Attakapas.
Chas Hammond, Davis, de Cincinnati.
Gladiator, Chenowith, de St Louis.
Chalmette, Thompson, de Lafourche.
Meadow, McMahon, de St Louis.
Hiram Powers, Hawley, de Cincinnati.
Die Vernon, Jourdan, de Pont à la Hache.

—MEMORANDA.—

Le steamer Chas Hammond, parti de St Louis le 2e courant, rapporte que les steamers Belle of the West, Europa, et Geo Washington, étaient au chargement pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK, 27 novembre.—Expédié, navire Corsica, Godfrey, pour la Nouvelle-Orléans; navire Ralph, Jackson, do; navire Atlanta, Barrett, do; navire John Caskie, Raynor, do.

PHILADELPHIE, 26 novembre, Expédiée, barque Yarmouth, Toal, pour la Nlle Orléans.

BOSTON, 26 novembre—Expédié, navire Windsor Castle, Campson, pour la Nlle-Orléans, navire Brenda, Young, do.

NORFOLK, 27 novembre—Arrivée, barque Cynthia, Loveland, de Richmond, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Niagara, pour Boston..............le 24 Novembre.

D'AMERIQUE.

Niagara, de Boston...............le 19 Décembre.

FOIRE AU PROFIT DES PAUVRES MALADES INDIGENTS.

L'ASSOCIATION de la 1re FAMILLE a l'honneur de faire savoir au public, en général, que la FOIRE, annoncée pour le 9 de ce mois, aura lieu positivement, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré, à la salle de l'ÉCONOMIE.

L'Association saisit cette occasion pour remercier les personnes généreuses qui lui ont fait parvenir leurs offrandes, et pour prier celles qui désireraient en faire, de les envoyer avant dimanche 9 du courant.

N. B. La foire s'ouvrira à 9 heures du matin et les jours suivants à quatre heures du soir. 7 dec—2f

CLOTURE D'AFFAIRES, LIQUIDATION POSITIVE.

C. REDON,

Encoignure Douane et Chartres.

ETANT déterminé à clore ses affaires, offre son grand assortiment de BIJOUTERIE, MONTRES, DIAMANTS, ARGENTERIE, PLAQUÉ, etc, etc, AU PRIX COUTANT et pour du comptant seulement.

Son magasin étant un des plus beaux et des mieux assortis de la ville, ceci est une occasion rare pour les connaisseurs.

Les ventes commenceront le 6 décembre, et continueront chaque jour, jusqu'à ce que le tout soit vendu. 7 déc—15

MAGASIN DE TAPISSIER.

RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

Par cause de maladie.

A. BONUREAU, tapissier rue Conti, entre Chartres et Royale, offre à vendre à l'amiable son établissement de tapissier. Le magasin est pourvu des marchandises nécessaires à cette profession et a une excellente clientèle. S'adresser de suite sur les lieux. 7 dec—15f

BUREAU DES ASSURANCES.

Nouvelle Orléans, 5 décembre 1849.

AVIS est par le présent donné aux marchands et autres personnes intéressées, que les steamboats suivants faisant les voyages entre Brazos et Brownsville sur le Rio Grande, sont déclarés en propres à charger, et que nulles marchandises chargées à leurs bords ne seront assurées par aucune compagnie faisant partie de ce bureau. Ces steamers sont: J. E. Roberts, Col. Cross, Troy, Tom Kirkman et Little Yazoo. 7 dec—12f WM. CHAMBERS, Secrétaire.

MAGASIN A LOUER.

LE beau magasin à quatre étages, No 59, Vieux Levée, entre les rues Conti et St-Louis. Possession en sera donnée du 1er janvier ou avant si on le désire. S'adresser sur les lieux. 7 dec.

BOTTES BRODEQUINS, SOULIERS—265 caisses actuellement en déchargement des navires Nashua, Ababa et Nestorian, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, rue Douane. 7 dec

AVIS—Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment de marchandises.

Articles de fantaisie et de bureaux, ouvrages nouveaux, pièces de théâtres et livraisons nouvelles, journaux, papiers, etc. [illegible]

Livres français

Ouvrages nouveaux des meilleurs auteurs, livres et ouvrages de piété, livres de prières, de pensées et de classes, ouvrages classiques, livres d'enfants, ouvrages diverses; histoire, voyages et mémoires, pièces de théâtre, revues, pamphlets et journaux, manuel rotés, livres à Eglises et petits livres, grande collection de livres illustrés, classiques français.

A cette librairie on se charge de toutes commissions de livres français et étrangers à 10 pour cent de commission, on se charge également de faire venir tous les journaux et revues françaises publiées à Paris.

Papeterie de Registres.

Grand assortiment de registres français et américains, carnets, portefeuilles et agendas, papiers à lettres assortis, papier écolier, à dessin et pour plans et à notaires, papiers à lettres, enveloppes, pains et cire à cacheter pour dames. Papeteries, encres de toutes couleurs, première qualité, carmin superfin et encre à copier, enveloppes, encriers ordinaires, à pompe et à ressorts, papier réglé, papier à fleurs, végétal et de soie, et en général tout ce qui concerne les fournitures de bureaux.

Objets de toilette.

Chapelets de toutes espèces et genres différents, reliquaires, bénitiers, anges, Christ en porcelaine et ivoire, croix et médailles en or, argent et vermeil, images de saint et saintes, chapelets or, argent et vermeil, grains grenat, corail, coco et autres.

Objets en porcelaine et en cristal.

Vases de toutes grandeurs, encriers, corbeilles à fruits et à fleurs, presses papiers, mille fleurs et autres flacons, bénitiers, coupes et paniers.

Boites.

Boites à ouvrages pour dames, nécessaires. Boites à flacons, à gants et de tapisseries. Boites de jeux de toutes sortes, caisses d'épargnes. Boites vides avec et sans compartiments.

Articles de fantaisies.

Carnets, porte monnaie, cachets, bourses, canifs et couteaux, porte crayons, plumes d'or, porte-bouquets, cartes de visites, carnets pour bals, plumes de toutes espèces, Perry et autres.

Papiers peints.

Papiers pour appartements depuis 15 cents à $1 le rouleau.

Bordures depuis 50 cents à $3 le rouleau.

Ciels de lits de toutes sortes.

Vues pour salles et cafés.

Devants de cheminées.

VICTOR HEBERT, libraire, marchand de papiers peints et de fournitures de bureaux. 7dec 149, rue de Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Emblem;

900 caisses eau de fleurs d'orangers triple,
30 estagnons do do do
90 caveaux fromage de Gruyère.
900 fromages tête de More,
40 corbeilles vermicelli et macaroni.
26 caisses figues sèches de Salernes.
25 barriques v n rouge Bonfort.
100 mortiers en marbre, diverses grandeurs.
1 jarre contenant 50 boîtes dates fraîches.

Par ANT. GIRAUD, 48, Vieille Levée. 6dec—6f

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 36 pieds de face par 100 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES ODIER & Co., 60, rue de la Commune. 6 dec—15f

A VENDRE—Une maison en bois située rue Mandeville, entre les rues Moreau et Victoire. Le lot mesure environ 31 pieds de face par 93 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES ODIER & Co, 60, rue Commune. 6 dec—15f

CHAUX—3,000 barils chaux fraîche de Thomaston, en débarquement de la barque A. H. Kimball et du brick Zenobia, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins. 6dec

CIMENT—1,000 barils de Newark & Rosendall, en débarquement du navire Avalanche; 2,000 barils do et 1,000 barils Nelson & Brown Rosendall, 900 barils Louisville et 400 do ciment Romain, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins. 6 dec

CIGARES DE LA HAVANE—34,300, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 6dec

GRAINS pour oiseaux en barils et demi barils, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 6 dec

CIGARES DE LA HAVANE—80,000 cigares regalias, en déchargement du brick Selima, à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée. 6 dec

CIGARES DE LA HAVANE—35,000 regalias, en déchargement du brick Salvadora, à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée. 6 dec

A VENDRE une fabrique d'Eau de Seltz et Limonade Gazeuse. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27 nov—6f

ON demande la biographie du jeune ARTISTE qui a parcouru l'Amérique depuis l'âge de 17 ans, pour découvrir le système en fer employé avant sa naissance. 1 déc—6

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—

MOSELLE 5 caisses vin Winningen 1846.
do 5 do do Brauneberg.
BOCK 5 do do Scharzberg 1846.
do 5 do do Erbach 1846.
do 5 do do Charlachberg 1846.
do 5 do do Marcobrunn 1834.
do 5 do do Johannisberg do.
do 5 do do Sparkling Moselle 1834.
do 5 do Sparkling Scharzhof, à vendre par A. DELAMARE, 86, rue St-Louis. 5 dec

Foire au bénéfice des Veuves Indigentes.

LUNDI SOIR, 10 COURANT ET SOIREES SUIVANTES,

A LA SALLE DE BAL ST LOUIS

LES dames de la Providence informent les habitants de la Nouvelle Orléans, que lundi soir, 10 courant, et tous les soirs, pendant la semaine, une foire sera ouverte à la Bourse St Louis. Les bénéfices de la dite foire seront affectés à l'établissement d'une maison de secours pour les veuves indigentes de tous les pays et de toutes les religions. 5 dec

P. & E. REILLY,

Encoignure des rues Royale et Canal

OFFRENT en vente les marchandises suivantes, toutes de premier choix—
Robes mousseline Suisse brodée.
do crêpe blanc do.
do dentelle à jupe et volants.
do noire do.
do brodée en couleur, grande nouveauté.
Grenadines, gaze et mousseline soie pour soirées; Albaines article nouveau en couleurs vives pour bal, manteaux, cachemire brodé, satin, velours, &c., mantelets, paletots, visites, basquines, cols de fou, &c., châles cachemire, satin, soierie glacée, damassée, &c.

—SOIERIES—

Armures, Alcyonées et gros de Naples glacés, en nuances claires, Pekins et damas riches.
Satins blancs et noirs, Levantines, gros du Rhin, taffetas cuits, &c., &c.

N. B. Nous venons d'ouvrir une caisse de châles crêpe de Chine, blancs, cerise, rose, saumon, &c, tous brodés dessins riches et que nous vendrons à des prix beaucoup plus bas que le cours ordinaire. 6 déc

ADOLPHE PLUCHE

DE retour de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans et le Public qu'il fera l'ouverture de son magasin, rue de Chartres, No 14, lundi prochain 10 décembre. 6dec—4f

GRENADIERS GARDES D'ORLEANS.

ATTENTION!

VOUS êtes invités à vous réunir au bureau du lieutenant Derbes, rue Condé, No. 56, vendredi prochain, 7 du courant, à 7 heures du soir, pour affaires importantes.

PLUSIEURS GARDES D'ORLEANS. 4 dec—3f

Banque du Canal.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1849.

LES actionnaires sont par le présent informés que l'élection annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 10 décembre prochain, dans le local de la Banque, de dix à deux heures P. M. SAM. C. BELL, Caissier. 10 nov—3 p s.

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1849.

LE tableau des coupons pour les années 1846, 1847 et 1848 ayant été reçu, les intérêts déclarés pour 1849 seront payés au bureau de la Compagnie. L. MATTHEWS, Agent. 26nov

Couvertures.

25 Balles couvertures de laine de 3 à 10 points, couvertures pour enfants et flanelles unies et croisées à vendre par F. HONOLD, 54 rue Royale. 4 dec—6

COUVERTURES de Gravier—45 balles en débarquement du navire Lagrange, 46 do do du Kentucky, à vendre à prix réduit, par H. DE GOER & KIFFLARD. 5 dec

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire,

No 89, rue Gravier (au Premier.)

OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4
Do unie do do 8/4.
Do blancs do do brodés, orange, écarlate, bleu, vert, &c
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4
Do barège brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé 8/4
Écharpes, crêpe de Canton, brodés et damassés—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie petits dessins—Bonnets satin blanc brodés extra riche—Satin damassé, [illegible]—Indiennes, cuirs et bretons, cotonnades, en bleu, chemises à raies, [illegible] à carreaux et à raies [illegible] de fantaisie pour le commerce du sud et avec les Indiens. Cambrics, Chambray de marque, toile d'Anjou, cotonnades à raies, foulards assortis. 15nov—3m

Aux Constructeurs de Machines, Ingénieurs et Plombiers.

J. W. METCALF, manufacturier à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 41, rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas, où se trouvent toujours en main un grand assortiment des articles suivants:
Robinets à vapeur (Bibb);
Robinets à vapeur, avec connection simple et double.
Robinets à jauger.
Do do du Mississipi.
Robinets de bas pour *Barges* de 1 à 3 pouces pour les sucreries et distilleries.
Robinets à huile et récipients à huile.
Robinets cylindriques.
Robinets pour mettre les liquides en bouteilles, vis, [illegible], etc.
[illegible] grand assortiment du Sud et de l'Ouest comprenant robinets à levier, *dits Bibb* et robinets de tout genre et convenables pour les plombiers. 28 nov—30f

Graines pour Jardins, Fermes et Parterres—Récolte de 1849.

ON trouve chez le soussigné toute espèce de graines, de la meilleure qualité, fraîches et d'importation directe, en boîtes assorties pour plantations, à la livre et en paquets pour marchands, à la douzaine, contenant un millier pour de [illegible].

Arbres, Plantes et Arbustes de toute espèce, à meilleur marché que partout ailleurs.

Magasin, No 59, rue du Canal, près la Levée. WM. DINN, Agent. 23nov

J. MENARD,

Rue de la Vieille Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital

GRAINES DE JARDINAGE.

REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à très bas prix, et au détail au prix ordinaire. [illegible] nov

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin.

Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin. Leçons en ville.

RUE ROYALE, 212 [illegible]

VINS—5 quarts de barriques Porto supérieur, du cru de la Compagnie de Douro, Oporto, à la Douane et sujets au drawback, à vendre par McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 8 nov

EAU DE VIE—5 quarts pipes eau de vie Castillon, 1815
5 quarts pipes eau de vie Castillon, 1825
5 do do Otard, Dupuy & Co, 1842.
6 demi et 10 quarts do Nartigue & Bigourdan.
6 demi do do W. Raymard.
10 quarts do do Celebrated Brandy wine.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 26nov

VINS supérieurs en barriques—6 barriques vin rouge Querman, Chateau Crock
10 barriques vin Trenquoy Laland.
15 do do Millon Pauillac.
20 do do St Estèphe Médoc, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 26nov

VINS supérieurs en demi-barriques—5 demi barriques Chateau Margaux;
10 demi-barriques vin Pauillac;
10 do do St-Estèphe Médoc, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 26nov

DAMEJEANNES—1,000 damejeannes de 1, 2 et 3 gallons;
400 damejeannes de 5 gallons;
25 caisses fromage tête de maure;
2 tonneaux gruyère. Le tout en débarquement du navire Austerlitz, venant du Havre, et à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 & 10, rue Jefferson. 16nov

A VENDRE en magasin, d'importations récentes, 60 barriques vin rouge Médoc, vieux, pour famille; 200 barils vin blanc Haut-Sauterne;
15 barils vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure; 150 caisses vin rouge Médoc, vieux, de divers crus, demi et grandes bouteilles;
200 caisses vin blanc Haut-Sauterne, en grandes et demi-bouteilles;
60 quarts pipes eau de vie de cognac, 1re et 2me preuve, et 30 huitièmes, de la marque J. Berlau;
200 caisses cerises, nouvelle récolte;
50 do fruits à l'eau de vie, nouvelle récolte;
80 paniers guignolet d'Angers;
80 caisses curaçao, fin et superfin;
20 do eau de vie de Dantzick;
25 do kirch et 60 caisses absynthe, de la marque Sauvejol, Bruneton & Co;
90 balles de 30 mille chaque, bouchons pointus, qualité supérieure;
300,000 bouchons, longs et demi-longs;
15 barils vinaigre blanc, qualité supérieure;
90,000 bouchons à damejeanne;
20,000 bouchons à demi-bouteilles, par POUGET FILS, 19, rue Conti, entre Chartres et Levée. 26nov

A VENDRE—Trente barils amandes nouvellement arrivés et parfaitement garanti bonne qualité.

100 onces essence de rose, première qualité, de Constantinople. S'adresser à DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 1 dec

GROSSES BOTTES de terrassiers—100 caisses 1re qualité, à vendre par FROST & CO, No. 10, rue des Magasins. 1dec

CHAPEAUX CIRÉS—50 douzaines, à vendre par FROST & CO, No. 10, rue des Magasins. 1dec

PATE pectorale de Frères;
do do de Mou de Veau, de Degenetis.
do do de Naphé d'Arabie;
Antiglaireux de Guillie;
Purgatif et vomitif de Leroy;
Sirop de Lamouroux et Briant;
Capsules de Raquin et de Mothes;
Chlorure de Soude, de Labarraque;
Poudres de Ménier, &c, &c, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, 77, Tchoupitoulas, enc. Natchez. 1er déc

A LOUER—Une bonne COUTURIERE, âgée d'environ trente ans. S'adresser à H BONNABEL, enc. Natchez et Tchoupitoulas. 1 dec

EAU DE VIE & ABSYNTHE, ayant droit à l'exportation—300 caisses absynthe, de la marque Sauvajol, Bruneton & Co;
16 quarts eau de vie, 4me preuve, à vendre par POUGET FILS, 19, rue Conti, entre Chartres et Levée. 26nov

TOILES—TOILES.

THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres,

VIENT de faire l'ouverture d'un assortiment complet de toiles de ménage, importées directement des meilleures manufactures d'Europe.

Toiles à draps, à chemises, damassé, essuie-mains, serviettes, diaprés, linons, batiste gauffrés, taie d'oreiller et toutes les qualités de toiles.

Ces marchandises sont entièrement garanties pur fil. THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres. 22nov

NOUVELLEMENT reçu—40 meules Gruyère, 100 litres lentilles françaises, 220 liv. saucisson de Bologne, [illegible]
30 barils vin blanc.
30 barriques vin vieux et un assortiment de comestibles pour familles. JEAN PUIG, Enc. St-Pierre et Royale. 24 nov

Association Catholique de la Nouvelle-Orléans.

POUR LE REFUGE DES ORPHELINS

LES Directeurs de cette Association, ayant maintenant sous leur charge plus du double du nombre ordinaire d'orphelins, et étant informés par leur médecin que la réception d'autres enfans dans les appartemens déjà encombrés de l'Asile pourrait avoir des conséquences dangereuses, se voient à regret obligés d'annoncer l'impossibilité où ils se trouvent pour le moment d'accorder de nouvelles admissions.

En annonçant aussi avec regret que les fonds de l'Association ont été entièrement épuisés pour le maintien d'un aussi grand nombre d'enfans, et par le coût récent d'améliorations et d'agrandissements indispensables, les Directeurs n'en conservent pas moins l'espoir que la population bienfaisante et libérale de cette ville ne voudra pas que les sujets intéressants que renferme les murs de cet Asile souffrent par le manque des secours dont ils ont besoin.

De la part de la direction.

A RASCH, Président du comité exécutif. 15nov

Université de la Louisiane.—Département Académique.

Encoignure Commune et Philippa.

Professeurs pour la session de 1849—50
Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal
Mathématiques et anglais, C. W. Sears.
Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M.
Langue et littérature française, Marc Roux
Les prix varient de $4 à $10 par mois.
Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal. 20 oct—6m

LE Doct. Fçois CANTON, élève des hôpitaux de France et d'Italie, Ex-Chirurgien-Major de la garde mobile sarde, Ex Médecin Inspecteur des prisons et des eaux thermales de la province de Tarentaise, membre correspondant de la Société médicale, anatomique de Paris, &c, &c., Chirurgien Opérateur et Accoucheur, a fixé son domicile

Rue St. Pierre, 173,

entre Bourgogne et Remparts, Nlle Orléans.

Spécialité pour tout ce qui concerne les maladies des femmes et des enfans.

Poudre ANTHELMINTIQUE CANTON, infaillible contre toute espèce de vers intestinaux. Sans odeur agréable au goût, ses propriétés nerveuses étant quasi à rendent inoffensive et même utile dans les maladies inflammatoires.

Traitement prompt, radical, sans mercure des maladies syphilitiques.

CONSULTATIONS de 11 heures à 2 heures. 19juin—1 an

HENRY NOEL.

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 103 attenante à la Banque de l'Etat.

VINS:

De Bordeaux en caisses et en barriques,
De Bourgogne, rouge et blanc,
De Champagne.

LIQUEURS:

Eaux de vie et Cognac.
Absinthe Suisse de la marque Pernod;
Kirsch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:

6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:

2 balles parfaitement assorties.

Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devants de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:

De toutes les dimensions et dessins, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines.

GRAND RABAIS.

SOIERIES, SCHALS, CACHEMIRES.

MOUSSELINES laines, manteaux mérinos français, visites, mantilles, jarretelles et toutes espèces de marchandises d'automne et d'hiver, réduites de vingt pour cent, à vendre par THOMAS BRADY, 22 rue Chartres. 5 dec

A VENDRE,

Pour Cause de Départ pour France.

UN superbe magasin de BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, HORLOGERIE [illegible] achalandé [illegible]

[illegible] 5 dec

SUCCESSION DE PIERRE BRAQUET.

TOUTES personnes intéressées sont prévenues que le soussigné a été nommé curateur de la succession de feu Pierre Braquet. Les personnes qui doivent à la dite succession sont invitées à payer immédiatement, et ceux qui ont des réclamations [illegible]

MARCELLIN GILLIS, curateur. [illegible]

A LOUER ou à VENDRE—Deux maisons nouvellement réparées et peintes, situées dans la rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et St. Anne [illegible]

LABORDE & XIQUES ont transporté leur magasin No 3, rue Front, entre les rues Canal et Croissant, vis à vis le débarcadère des bateaux à vapeur, [illegible]. 3dec

CIGARES—350,000 cigares Sainte Croix et Nue va Empresa, en déchargement du brick Selma, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, rue du Front. 3 dec

SUCRE—50 caisses sucre jaune de la Havane, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3 rue du Front. 3dec

VENANT d'arriver de Bordeaux par le navire Massachusetts [illegible]
[illegible] caisses vin rouge [illegible]
[illegible] do [illegible]
100 do vin blanc Sauterne.
6 demi-barils sardines.
A vendre par FOO DE PUENTES & Co. 22, Vieille Levée. 5 dec

PATATES—450 barils Mechanics en bon ordre.
MAIS—150 sacs premier en magasin.
FOIN—400 balles prime de l'Ouest, par E. CHAPMAN, 52 rue Tchoupitoulas. 5 dec

CHAUX—700 barils chaux de Rowland, à vendre par E. CHAPMAN, 52, rue Tchoupitoulas. 5 dec

MARCHANDISES pour le Mexique ayant droit au drawback.
10 caisses foulards coton imprimés.
10 do madras.
10 do [illegible] en blanc et rose, à vendre par H DE GOER & KIFFLARD. 5 dec

EN débarquement du navire Memphis et à vendre par le soussigné,
100 liv. étain en feuilles (fort);
200 liv. vif-argent, 50 barils campêche;
10 barils bois jaune; 10 barriques soda;
10 barriques potasse; 5 barils bois Brésil;
100 liv. antimoine, 4 c essence d'anis étoilée;
14 barils sel d'Epsom; 4 do camphre. P. CUSACHS, enc des rues St Philippe & Conde. 4dec

EN magasin et à vendre—6 tierçons graine de lin; 15 barils alcohol; 10 do huile de lin; 12 barils essence de térébenthine, par P. CUSACHS, enc St-Philippe & Conde. 4dec

BROSSES—Une caisse de 12 douzaines brosses, 6/0, premier choix, à vendre par P. CUSACHS, enc St-Philippe & Conde. 4dec

COUVERTURES FRANÇAISES—En débarquement du brick Carolina, de Marseille, 5 balles couvertures de 3 points, à vendre par PIERRE POUTE, 93, rue de la Douane. 1 oct

California Planing & Saw Mill.

Rue de la Levée, No 165, entre les rues du Congrès et de l'Indépendance.

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cyprès très secs, Bois de charpente de toutes dimensions et des meilleures qualités.

Poteaux et lambourdes de cèdre.

Dépôt de planches préparées avec soin, ainsi que voliges passées au moulin.

Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du wharf, offre un grand avantage et une grande économie de charroi aux navires qui veulent prendre un chargement de bois de charpente.

Sable du fleuve à bon marché.

Les Omnibus de la Troisième Municipalité ont leur station près de l'établissement.

Les ordres laissés chez Lado, pharmacien, rue Condé, 27, entre Ste-Anne et Dumaine, sont promptement exécutés. 7 sept

AGENCE DE TABAC DES MANUFACTURES DE LA VIRGINIE—5,000 colis tabac des manufactures de la Virginie, comprenant toutes les variétés et grades de livres, 5 s. et 8 s. que nous offrons au commerce au plus bas prix et aux conditions les plus favorables. Nous recevrons, par tous les arrivages de la Virginie, de nouvelles consignations.

Nos marques sont en partie comme suit:

Hobson John, Creole, | McEnary & McCulloch, ex.
do do Magnolia, | P. Robinson, extra;
Booker Peytona; | I. Thomas, unique;
do Picayune; | do imperial;
W. L. Saunders, extra; | H. T. Sydnor, extra;
J. J. Saunders, do | Wingfield, 5 s. et 8 s. do

Et différentes autres marques de tabac fin et à bas prix. GEO. WINGFIELD & Co, 95, rue Gravier. 22nov—30

DIVERS—25 caisses de fraises au jus; 2 do 200 boîtes champignons; 4 do 100 boîtes et 200 demi boîtes truffes au naturel; 3 do petits pois en grains et demi boîtes; 3 do pâtés truffés assortis; 250 caisses do do de Bourgogne; 15 barriques vin rouge Pauillac; 4 quarts de pipe Cognac J Menier frères, à vendre à bon marché, pour clore des consignations par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35 rue Natchez. 14 nov

Ouverture de Marchandises d'Hiver.

MESSIEURS E. VALMONT & CO., No 50, rue du Canal, Nlle-Orléans, ont récemment ouvert et continuent à recevoir par tous les navires venant d'Europe, un magnifique assortiment de soieries, noires, changeantes, unies et brochées, cachemires à la reine, unis et imprimés, nouveautés riches, broderie, dentelle noire et blanche, valenciennes, mouchoirs et cravates fantaisie, en soie du linon et batiste blanc, à vignettes, brochées, etc., nouveautés en châles, écharpes, manteaux, mantelets, etc. Aussi un grand assortiment de marchandises du pays qui seront vendues à des prix très bas.

Couvertures françaises.

En outre, le plus bel assortiment de couvertures françaises qu'il y ait en ville, variant en grandeur et qualité, depuis la plus fine couverture de berceau jusqu'à la plus belle couverture 14 points, en mérinos français.

E. VALMONT & CO., No 50, rue du Canal. 19 nov

SACS A BLE OU A GRAINS—25,000 sacs en toile de 2 1/2 boisseaux, manufacture de Dundee, à vendre par McDOWELL & PECK, 96 rue Gravier. 8 nov

SOCIETE.—P. F. Comer informe le public qu'il a pris pour associé Amedée Temon et qu'ils continueront les affaires sous la raison P. F. COMER & Co. 27 nov

POUR le Marché Mexicain.—Jaconats, platillas, Britannias, Barèges de fantaisie, Echarpes en crêpe, schalls brodés, Coton Lawrence, etc. Aussi un grand assortiment général d'articles convenables pour le marché mexicain, à vendre à très bas prix, par P. F. COMER & CO., Coin Bienville et Chartres. 27 nov

A VENDRE OU A LOUER.—Une mulâtresse américaine âgée de 25 ans, bonne cuisinière américaine, domestique de maison et quelque peu couturière; elle est pleinement garantie. S'adresser à P. F. COMER & Co. encoignure Bienville et Chartres. 27 nov

Avis au Public.

Les soussignés informent respectueusement les dames et messieurs de cette ville que la société du MAGASIN ROUGE DE CHAUSSURES A LA MODE, situé à l'encoignure nord des rues St-Pierre et Bourbon, a été dissoute, par contrat notarié le 19 novembre dernier, et que L. AVELINE n'a plus, depuis cette époque, aucun intérêt dans la dite société. En conséquence, tous ceux qui ont quelques affaires avec cette ancienne raison, sont prévenus que les soussignés sont seuls chargés de la liquidation.

Désormais cette maison commerciale sera conduite sous la raison de M. F. NORWOOD & Co. successeurs de la première association, lesquels propriétaires profitent de cette circonstance pour annoncer aux habitants de la Nouvelle Orléans et des campagnes, qu'ils auront constamment en magasin les plus élégants assortiments de CHAUSSURES qu'ils ont, jusqu'à ce jour, été offerts en vente, et à des prix modérés. MM. F. NORWOOD & Co. n'étant procuré le meilleur concours en fait de chausseurs et d'excellents ouvriers, se sont toujours prêts à confectionner dans les genres les plus modernes et avec promptitude, toutes les commandes qui pourraient leur être faites, soit pour dames, hommes, demoiselles et enfants, et toujours d'accord avec le désir des personnes qui leur feront l'honneur de leur accorder leur patronage. Ils se feront un devoir de mériter leur confiance par empressement et le zèle qu'ils mettront à répondre à leurs demandes. En même temps ils font savoir à leurs pratiques que toutes les chaussures achetées dans leur établissement seront raccommodées *gratis*.

M. F. NORWOOD, LY. BODIN. 4 dec—3

Changement de Domicile.

L. AVELINE, FABRICANT ET MARCHAND DE CHAUSSURES présentement 18, rue Bourbon, encoignure sud de la rue St Pierre, a l'honneur de prévenir les dames et messieurs de la ville et de la campagne, que la société pour l'exploitation du magasin de chaussures connu sous le nom de Magasin Rouge sous la raison L. AVELINE & Co., existant entre lui et MADAME MARIE FRANÇOISE NORWOOD, avant été dissoute le 19 courant par acte devant M. [illegible], notaire, la dite dame Marie Françoise Norwood reste chargée de toutes affaires d'intérêt concernant la dite société.

Le soussigné profite du présent pour annoncer respectueusement aux habitants de cette ville qu'il vient de transférer sa fabrique de chaussures pour dames, messieurs et enfants, rue Bourbon, 18, encoignure sud de la rue St. Pierre, ancienne maison A. Ferraut.

Ayant déjà depuis plusieurs années obtenu la bienveillant patronage du public tant dans son ancien établissement rue Royale, 139, que dans le susdit Magasin Rouge où il était spécialement chargé de la direction de la fabrique, il espère par les qualités supérieures et l'élégance des marchandises qu'il fabriquera ainsi que le zèle et la ponctualité qu'il mettra à exécuter les ordres qui lui seront confiés continuer de mériter l'approbation et les encouragements qu'il lui ont été donnés jusqu'à ce jour.

L. AVELINE. 5 dec—3

Fabrique de Moutarde créole Louisianaise.

(*La seule permanente depuis 1835*)

RUE ST-LOUIS, No. 146.

LE soussigné informe sa nombreuse clientèle, et le public en général, qu'ayant augmenté son matériel de fabrication, il est à même de remplir tous les ordres qui lui seront adressés de la ville, de la campagne, ou du dehors.

Les épiciers, tenant restaurant, pension ou groceries, trouveront des conditions libérales en s'adressant à sa fabrique. Il recommande plus que jamais à tous ceux qui ont l'intention de consommer de ses produits qui se vendent par les rues, de faire attention à son cachet noir portant *Moutarde créole* et à son étiquette verte surmontée d'un aigle.

Le soussigné fait savoir également qu'avant chez lui un des premiers parfumeurs de France, il fabrique tous les objets de PARFUMERIE, et savons de toilette, aux prix de Paris.

On prépare aussi et consciencieusement, les principaux MÉDICAMENTS d'après F. V. RASPAIL.

Un atelier de LITHOGRAPHIE pourvu de bons dessinateurs, écrivains et premiers, en jouant à l'établissement où tout est exécuté avec soin, célérité et à des prix modérés. Les cartes de visites, étiquettes et ce qui ressortit de cet art.

L. EVEN.

N. B.—Un homme actif et bien recommandé trouvera un emploi avantageux pour colporter les produits de la fabrique. 2 dec—6

NOUVEAUTÉS DE PARIS

Vente au-dessous du prix courant.

Mme VINCENT

A l'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment complet de Nouveautés, tels que Chapeaux de dames, Rubans, Fleurs. Un bel assortiment de Robes, Broderies, Collets, Volants, Broderies en tous genres, Manteaux, Visites, Manchons, &c. & &c.

[illegible]

Soieries et Cachemires.

REÇU par les derniers arrivages, les articles suivants:

SOIERIES EN COULEUR.

Pou de soie glacé, unis—gros Grains, de toutes couleurs.

Pou de soie à raies—Satin à la Reine, uni.

Do do broché. Do do broché.

Do do damassé. Armures de toutes nuances.

Levantine, couleur—Gros de Naples fantaisie.

Gros de Naples couleur fantaisie—Satins et moirés fantaisie. Marcelines.

SOIERIES NOIRES.

Gros Grain damassé, Levantine unie,

Do do à raies et carreaux, Pou de soie uni,

Do do brochés et unis, Satin do,

Satin à la Reine, Serges.

CACHEMIRES.

Couleurs claires unies, noire do, do à la mode, à carreaux, do brochés et imprimés, Barèges couleurs et à dessins, cachemires d'Écosse, Bombazine de toutes les couleurs, alpagas de toutes nuances.

Aussi—Mouchoirs batiste, cols do, manteaux do, mousselines, échos, valenciennes, bandes, broderies, voilettes, gants, manteaux de soie.

Ces marchandises étant toutes d'importation directe peuvent être vendues à des prix libéraux. D. H. HOLMES. 3 dec. Rue Canal, entre Bourbon et Dauphine.

Marchandises par Colis.

GAMBLE & BOYLE,

9, RUE BIENVILLE,

VIENNENT de recevoir par les navires Berlin, Susan Lord, Carnatic et Jos Badger de Liverpool, un assortiment complet des marchandises suivantes qu'ils offrent à vendre à des conditions libérales—

Impériales 4/4.
Platilles 4/4 et 7/8.
Toiles de Russie pour draps de lits.
Linons Victoria et Bishop.
Lacets en fil.
Camaïeu laine, fantaisie.
do noirs, bleus et fantaisie.
Damassés 8/4.
Nappes et serviettes damassées en fil, article supérieur.
Coton en bobines, mouchoirs, listings, etc., et plusieurs autres marchandises convenables pour les marchés américains et mexicains. 3 dec—6

No 180, rue de Chartres,

JULES BOISSE & PINAUD, Coiffeurs,

Successeurs de L. CHABBAL,

ONT l'honneur de prévenir leur clientèle et le public en général qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cols cravates, cannes, parapluies, chemises toile, de coton, chemises en cachemire, mérinos et flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, peignes d'écaille, buffle, brosserie, etc. etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin.

Fabrique de postiches, perruques, toupets, cache folie, nattes, bandeaux, frisettes. Leçons de coiffures.

Salon pour la coupe des cheveux, au premier. 24 nov—1m

M. DEVRIÈS,

PREMIER prix du Conservatoire de Bruxelles et élève des maîtres célèbres Bordogni et Geraldi, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chants français, italien et allemand aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

S'adresser à M. DEVRIÈS, Rue Bourbon, encoignure St Pierre, au Premier. 29nov—1m

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole—Deux ou trois familles et quelques Messieurs trouveront des appartements très convenables en s'adressant au No 46 rue Dauphine. 29nov—1m

LEÇONS DE GUITARE.

F. KIRCHNER, chez M. Mayer,

No. 3, rue du Camp, ou 44, rue Royale.

F. KIRCHNER, professeur de GUITARE, offre ses services aux dames et messieurs de la ville, qui désireraient apprendre cet instrument. Par sa méthode on peut, en peu de temps, devenir un guitariste habile. 29nov—1m

NAVIRE Massachusetts de Bordeaux—72 caisses cognac 1re et 2me preuves, de différents âges, de la marque Pinet Castillon & Co. 25 caisses fruits au naturel. THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 4déc

NAVIRE Buena Vista, du Havre—55 paniers Champagne supérieur. THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 4déc

Rare occasion.

REÇU par le navire Ferrière, du Havre, 1 caisse cachemire brodé grande nouveauté, à vendre à 25 cents la yarde, par L. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, entre les deux marchés, sur la levée. 29 nov

Damasse—Damassés.

ETOFFES damassées pour rideaux, nuances et couleurs assorties, article supérieur à 35 cents la yarde, chez L. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, entre les deux marchés, sur la Levée. 29 nov

EN débarquement du navire Massachusetts, de Bordeaux,
10 barriques Château St Corbian 1839.
10 do St Julien Médoc 1844.
10 do St Emilion 1re côtes, 1846.
10 do Lestrac Médoc.
20 do St Estèphe Médoc.
12 do Graves Blanquefort.
8 do Castenac Médoc.
27 barils vin blanc Haut Sauterne.
3/4 pipes vieille eau de vie H Sutton 1831.
A vendre par B. TALAMON, 162, rue Royale. 4déc

Marchandises françaises.

REÇU par les navires William et Buena Vista, du Havre, et à vendre par le soussigné,
1 caisse taffetas uni et couleur, No 1 1/2 @ 9,
1 do dentelle blanche brodée fil,
1 do fleurs artificielles,
2 do cotonnade légère,
3 do rubans Gros de Naples, façonnés,
1 do Gros de Naples, glacé, et unies,
2 do robes de mousseline brodées,
2 do rideaux de table brodés,
4 do do de mousseline idem.
1 do mousseline brochée à carreaux.
FRED. BONIS, 66, rue Conti en face de la Banque de la Louisiane, (au premier.) 4 dec

CHAMPAGNE—130 paniers vin de Champagne, à bord du navire Austerlitz, à vendre par COURVOISIER & Co, enc Royale et Orléans. 27nov

FRUITS AU JUS—75 caisses fruits au jus, en grandes et demi bouteilles, à vendre par COURVOISIER & CO, enc Royale et Orléans. 27nov

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 8 Décembre 1849

La seconde représentation de

LA JUIVE.

Grand opéra en 5 actes, musique d'Halevy.

☞ On commencera à 6½ heures

Théâtre des Variétés

DE PLACIDE—RUE GRAVIER.

M. PLACIDE informe ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, que le nouveau théâtre étant maintenant terminé sera ouvert pour la saison le

Samedi soir, 8 décembre 1849.

Il espère que la disposition de l'édifice, l'élégance de la salle, la beauté des décorations et le confort cherché pour ses spectateurs satisferont toutes les exigences. Il espère en outre mériter par le talent de sa troupe, une série de soirées agréables et conquérir l'approbation des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Architecte,	MM. D. E. Ellsworth
Entrepreneur,	Rigan
Décorateur en chef,	Mondelli.
Régisseur,	Bass.
Décorations de la scène,	Hampshire.
Machiniste,	Ellsworth.
Directeur en chef,	J. Placide.

Principaux artistes dramatiques

Mme C Howard, Mlle Wallace, Mme Byrne,
Mlle Melvin, Mme Wood, " Myers,
MM. Bass, MM C Howard, MM G. Holland
Dawson, Byrne, W Wright
Caulfield, Wood, Myers,
Chippendale jr Baker, Hawkins,
et M. J Placide.

Chef d'orchestre sig. L. Gabici.

Corps de Ballet

Mlle ANTONIA HILARIOT, première danseuse du grand théâtre de Madrid.

Mlle BARON, première danseuse du grand théâtre de la Nation, de Paris

Mlle VALLÉE, de l'opéra de New-York.

M. Maugin, Senor Vegas, M. Pguely, } Principaux sujets de l'opéra de Paris et dansant pour la 1re fois aux États Unis.

Mme Campbell, Mlle Mathews, Mlle Smith,
Mlle Maxwell, " Inogene, Mlle Burns
" Wilson, Mme Watson, Mlle Munson,
Mme Shephard, Mlle Lee, Mlle Wallace
MM Guet, MM Schinz, MM. Finclair
Blanchard, Dornet, A. Watson
Davis, Watson, Young,
Hawkins, Garner, Hampshire

Prix d'Entrée:

Premières loges, premières et 2mes galeries et parquets, 75 cts.
Loges supérieures, 50
Galeries et galeries pour les personnes de couleur, 25 cts.

SAMEDI et DIMANCHE soir, 8 et 9 courant, le spectacle commencera par une ouverture nouvelle composée expressément pour cette occasion par L. Gabici et dédiée aux patrons du Théâtre des Variétés.

Suivi par une introduction prologue et mythologique, poétique, patriotique et comique, écrit par M. Bass et portant le titre de

ETOILE DES VARIETES.

Suivi d'un GRAND DIVERTISSEMENT.

Conduit par M. Maugin,

Pas seul, par Mlle Baron.

Et le corps de ballet.

Grand Pas de Deux, par Mlle Antonia Hilariot et M. Maugin.

Ensemble par le corps de ballet.

Suivi d'une pièce comique nommée

LE JOUR APRES LA FOIRE,

A laquelle a été ajouté

La Fête de Terpsichore,

Ballet.

Pas comique, par M. Pinguely.
Pas de trois, Mme Barns, MM. Pinguely et Schinz.
Divertissement, Senor Vegas.
L'ANDALOUSE (pas Espagnol) par Miles Antonia, Hilariot, et Senor Vegas.

Le spectacle sera terminé par les extravagances musicales de

JENNY LIND,

Jenny Lind, Mme C. Howard.

Les morceaux suivans seront chantés par cette dame. Je suis la Bayadère, Bocken; Récitatif Partes, original; l'air Ecoutez, Ecoutez, original; Grande scène; A la foi jurez, Donizetti, duo, Viens braver la mer, (avec J. Placide, Bellini, final—"Jenny Land" un air populaire avec M. Wright. Baron Sulphur Beery, M. T. Placide.

Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, on commencera à 7 heures précises.

Le contrôle sera ouvert vendredi et les jours suivants de 10 à 3 heures et de 5 à 6 heures, où l'on pourra prendre des billets à l'avance.

SALLE DE BAL DU GLOBE

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et le meilleur goût possible, sera ouvert tout l'hiver—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère y sera requis.

SALVADOR VIOSCA, propriétaire. WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé

surplus de $200,000 en réserve.

JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec la promptitude au Bureau de l'Agence, No 33, rue du Camp. 24 mars—1an W. R. PARTEE, agent

WHITE-HALL,

No 46, RUE ST-LOUIS,

SALON D'HUITRES, CAFE, &c. &c

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendant à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs [illegible] dans notre établissement seront de la plus stricte décorum et seront [illegible] pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse.

Nous n'emploierons que des garçons de salle polis et prévenants. Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que si nos concours sont acquis, aucun sacrifice ne sera épargné pour ajouter encore au luxe au bien-être et à l'élégance dont nous nous proposons d'entourer les personnes qui daigneront honorer de leurs visites.

S. VIOSCA & Co. 24 nov

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

A LOUER pour la saison, à des conditions avantageuses, en s'adressant immédiatement à COURVOISIER & Co, enc Royale et Orléans. 27nov

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires Ths. Wright et Créole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et de ses connaissances, sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots edredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs.
Habits, drap noir extra fin,
Redingotes do do,
Do de couleurs do, do do.
Paletots de castor, do do.
Do de pilote, do do.
Do de sacs, edredon, diverses couleurs
Manteaux de bleu imperméables.
Gilets satin noir, de armure unie, à fleurs et carreaux,
Gilets soie couleurs variées, différents genres,
Do velours riches, avec broderies,
Do peluches façon cachemire,
Do casimir noir brodés, nouveau genre,
Do cachemire, couleurs assorties

DRAPS, CASIMIRS, et articles pour gilets

Drap noir sedan extra-fin,
Do bleu républicain do,
Do do Elbeuf do,
Do do vif do,
Do do de France do,
Do bronze doré do,
Do do olive do,
Do do Albert do,
Do do Isabelle do,
Drap bronze armandine, extra fin,
Do do Amélie do,
Do do oreilles d'ours do,
Do do olive do,
Do vert bouteille do,
Do do clair do,
Do do émeraude do,
Do do foncé do,
Do do pêcheur do,
Do do invisible do,

Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs, do à raies et carreaux,
Satin noir, do blanc, lamé, or et argent, pour soirées et mariés. Velours riches, unis et brodés pour gilets, et velours épinglé façon cachemire. Satin fleuré en couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, nouveaux dessins pour gilets habillés.

Un assortiment de chemises, cravates noires et en couleurs, écharpes satin, noirs et couleurs, cravates blanches et en couleurs, très commodes nouveaux genre, gants Jouvin, assortis en couleurs, bretelles élastiques, faux cols en coton, guêtres claires, chemises de flanelle, calottes en coton, tricots à coton, parapluies noirs, verts et bleus, manches en ivoire.

Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui m'honoreront de leurs visites. Les personnes qui m'avaient donné des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues que leurs effets pourront leur être délivrés.

J. DUCOURNAU. 25 oct—3m. int Enc. St-Charles & Commune.

LA Société qui existait entre MM. B. TATOUT, J. B. M. CLOUTERMANN et J. B. LACOSTE, a été dissoute par convention mutuelle, suivant acte du 23 novembre courant, devant A. Ducatel, notaire en cette ville.

MM. B. TATOUT et J. B. M. CLOUTERMANN continueront le même genre d'affaires sous la raison B. TATOUT & Co. 29nov—16f

CHANGEMENT DE DOMICILE.—La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la vie, a transféré ses bureaux au No 47, rue Gravier, au Nord de l'ancien [illegible]